

## FICHE DE POSTE À EXIGENCE PARTICULIÈRE

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>N°50</b>
	<b>INTITULÉ DU POSTE</b>	<b>ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ EN IME</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	<p>Ces postes se situent au sein d'une unité d'enseignement. Les postes suivants sont encore disponibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>IME Escat, Marseille 13011, IEN ASH Marseille (sur site IME Valbrise, La Pomme)</b></li> <li>- <b>IME Plateforme autisme Ari, Marseille 13013, IEN ASH Marseille</b></li> </ul> <p>Un poste est également susceptible de se libérer à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>IME Tamaris, Marseille 13009, IEN ASH Marseille</b></li> </ul>
<b>PROFIL DU POSTE</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	L'IME est un établissement médico-social qui accueille des enfants, adolescents et jeunes adultes déficients intellectuels ou polyhandicapés. Il conjugue au sein d'une même équipe institutionnelle, des interventions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques.
	<b>FONCTIONS</b>	L'enseignant, placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'IME, et sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH, propose et met en œuvre le volet pédagogique du Projet Individuel d'Accompagnement.
	<b>MISSIONS</b>	<p>L'enseignant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- participe à l'élaboration du projet individuel d'accompagnement en étroite liaison avec le pôle thérapeutique et éducatif de l'établissement : définition du temps de scolarisation, objectifs et modalités d'apprentissage,</li> <li>- assure une mission d'enseignement auprès des élèves, en référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, au sein de l'UE qui peut être interne à l'établissement ou externalisée dans une école ou un collège en fonction de l'âge des élèves,</li> <li>- formalise après évaluation une pédagogie adaptée et des parcours individualisés,</li> <li>- accompagne la scolarisation en milieu ordinaire, en apportant aux enseignants les démarches et les outils adaptés aux besoins des enfants et des adolescents ;</li> <li>- participe aux réunions d'équipe pluri disciplinaire,</li> <li>- participe aux équipes de suivi de la scolarisation,</li> <li>- est personne ressource auprès des équipes pédagogiques et partenaires de soins.</li> </ul> <p>NB : une mission de coordination pédagogique de l'UE peut être confiée à un des enseignants de l'unité.</p>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne connaissance de l'environnement institutionnel et réglementaire concernant la scolarisation des élèves en situation de handicap ;</li> <li>- Aptitude au travail pluridisciplinaire et au partenariat ;</li> <li>- Capacité à mettre en œuvre des apprentissages et des adaptations pédagogiques selon les besoins des élèves en situation de handicap.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE</b>	Être titulaire du CAPPEI ou équivalent (CAPASH). Les candidatures sans spécialisation sont acceptées.
	<b>NOMINATION</b>	Obtention du poste à titre provisoire au barème après avis favorable de l'IEN ASH.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	24 heures devant élèves + 108 heures annualisées de réunions, coordination et synthèse. L'organisation du service peut différer de celle des établissements scolaires.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les candidatures doivent être transmises à l'IEN ASH de secteur avant le 05 juillet 2021, s/c de l'IEN dont dépend le candidat, avec une lettre de motivation synthétique (mentionnant mail et téléphone portable) et l'avis de l'inspecteur de l'Éducation nationale dont dépend le candidat.
	<b>CONTACT</b>	IEN ASH du secteur concerné : Mme Maurel IEN-ASH Marseille <a href="mailto:ce.0133088l@ac-aix-marseille.fr">ce.0133088l@ac-aix-marseille.fr</a> 0491996816